



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 17 avril 2024
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Kyle Cyr, conseiller quartier 1
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Trevor Stewart, conseiller quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Pierre Voisine, Directeur général
Monique Ouellet, greffière
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Stephane Fournier, conseiller quartier 2

1. Ouverture de la réunion

Le maire Mario Zanth ouvre la réunion à 19h.

2. Reconnaissance de territoire

Le maire Mario Zanth fait la lecture de la déclaration de reconnaissance des territoires autochtones.

3. Moment de réflexion

Le conseiller Carl Grimard fait la lecture du moment de réflexion.

4. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2024-34

Proposée par Kyle Cyr

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des items 10.3 b. et 12.2.

ADOPTÉE, telle que modifiée

5. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune.

6. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 19h03 et retournent dans la salle du conseil à 19h23.

RÉSOLUTION 2024-35

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

6.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 20 mars 2024

6.2 Acquisition de terrains sur la rue Caron

ADOPTÉE

7. Résolution pour retourner en réunion ouverte

RÉSOLUTION 2024-36

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

8. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Mario Zanth informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

9. Annonces / Présentations spéciales

Le conseiller Kyle Cyr félicite l'équipe de hockey des Grads de Navan pour avoir remporté les semis finals contre les Nationals de Rockland pour la Coupe Bogart. Il félicite également les Nationals de Rockland qui ont eu une belle saison et souligne la présence des partisans de Rockland, autant aux parties à Rockland et à Navan.

Le conseiller André J. Lalonde souligne le Tournoi de hockey des familles de Clarence Creek, organisé par le Club Optimiste de Clarence Creek. Il remercie les dix-neuf (19) familles qui ont participé au tournoi, les vingt-huit (28) bénévoles et les employés de la ville qui ont aidé lorsqu'ils ont rencontré des difficultés. Un total de 775\$ a été donné à Jump Start Canadian Tire Rockland.

Le conseiller Carl Grimard rappelle la consultation publique qui aura lieu le mardi 7 mai 2024 de 17h30 à 19h30 à la Salle Optimiste, concernant l'Académie de tennis SCORE. Les résidents sont invités à venir rencontrer le développeur du projet, le propriétaire du projet et l'administration de la ville. Ce sera l'occasion de poser des questions et de faire des commentaires.

Le conseiller Simon-Olivier Peladeau-Houle félicite Jenny Laviolette, résidente de Rockland, qui participera à la deuxième saison de Canada's Ultimate Challenge présenté sur CBC le 28 avril 2024 at 8pm.

Le maire Mario Zanth remercie les frères Lavictoire pour le tournoi communautaire de Rockland qui a lieu annuellement. Dans les 10 dernières années, ils ont amassé plus de 250 000\$ pour la communauté.

10. Items du Comité plénier

10.1 Délégations/Présentations

10.2 Pétitions et correspondance

10.3 Avis de motion

a. Avis de motion présenté par conseillère Diane Choinière et appuyé par conseiller Trevor Stewart visant à ajouter le Festival de l'Halloween et le Carnaval d'hiver de Bourget comme événements significatifs dans la politique de subventions municipales

La conseillère Diane Choinière présente son avis de motion.

Le maire Mario Zanth cède la présidence au conseiller Simon-Olivier Peladeau-Houle pour la présentation de sa résolution.

- c. **Avis de motion présenté par le maire Mario Zanth et appuyé par le conseiller Carl Grimard visant à mandater l'administration d'évaluer la période de remboursement intégral du dépôt de garantie.**

Suite à une question, Mario Villeneuve confirme que le règlement fait présentement l'objet d'une révision par l'administration et que le dépôt de performance fait partie de cette révision.

Le maire Mario Zanth retourne à son siège.

10.4 Rapports des comités/services

11. Rapport du comité plénier

Le maire Mario Zanth explique que les items discutés en comité plénier seront considérés lors de la prochaine réunion régulière du conseil.

12. Items des membres du Conseil

12.1 Résolution présentée par le conseiller Trevor Stewart et appuyée par le conseiller Samuel Cardarelli pour s'engager à allouer une subvention à la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland dans ses budgets 2025 et 2026

Discussion entre les conseillers sur la spécification d'un montant maximum pour la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland.

RÉSOLUTION 2024-37

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE les bibliothèques font partie intégrante d'une communauté et sont essentielles à sa prospérité et à sa croissance, et ;

ATTENDU QUE la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland a démontré un succès important en offrant une vaste gamme de programmes et de services aux résidents de Clarence-Rockland de façon constante, et ;

ATTENDU QUE l'assurance d'une source de financement fiable et stable améliorera la capacité de la Bibliothèque à gérer efficacement ses opérations financières et à planifier pour l'avenir, et ;

ATTENDU QUE la Bibliothèque a exprimé son intérêt à obtenir un financement pluriannuel pré-approuvé pour ses opérations, et ;

ATTENDU QUE le conseil a déjà approuvé une allocation de 1 226 856 \$ à la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland pour l'année 2024.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil s'engage par la présente à allouer une subvention de 1 226 856 \$ à la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland pour les budgets municipaux de 2025 et 2026, assurant ainsi un soutien continu à ses services et programmes vitaux.

ADOPTÉE

Le maire Mario Zanth cède la présidence au conseiller Simon-Olivier Peladeau-Houle pour la présentation de sa résolution.

12.3 Résolution présentée par le maire Mario Zanth et appuyée par le conseiller Carl Grimard visant à demander que l'administration évalue la nécessité du règlement 2018-41- Heures d'ouverture des établissements de vente au détail

RÉSOLUTION 2024-38

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE certains résidents et propriétaires d'entreprises ont exprimé des préoccupations quant à l'impact négatif du règlement municipal n° 2018-41, qui prévoit la fermeture de certaines catégories d'entreprises pendant certaines heures de certains jours et pendant certains jours fériés, et l'exemption de certaines catégories d'entreprises de cette obligation ; et

ATTENDU QUE la Loi sur les normes d'emploi de l'Ontario réglemente et offre déjà des protections pour les employés et les jours fériés ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate par la présente l'administration à valider si le règlement adopté 2018-41 est toujours nécessaire et pour préparer un règlement abrogeant le règlement 2018-41 s'il est jugé dans le meilleur intérêt de la Ville d'abroger ledit règlement à ce moment-ci.

ADOPTÉE

Le maire Mario Zanth retourne à son siège.

13. Items par consentement

RÉSOLUTION 2024-39

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 17 avril, soient adoptés :

13.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 20 mars 2024

13.2 Réception du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 20 février 2024

13.3 Réception des bulletins de correspondance hebdomadaire de mars, soit 2024-58 à 2024-62

13.4 Les recommandations suivantes du comité plénier du 20 mars 2024

a. Résolution pour approuver la création d'un centre de traitement conjoint et approuver une dépense jusqu'à 400 000 \$ de la réserve de stabilisation des taxes pour mettre en œuvre le projet sur le contrôle automatisé de la vitesse

b. Résolution pour adopter la Politique de reconnaissance des employés HR2024-001

c. Résolution pour approuver l'augmentation du budget de 24 000\$ pour l'achat du système de bâches et la modification du compacteur

d. Résolution pour adopter le Plan stratégique de Clarence-Rockland

13.5 Résolution pour approuver les salaires payés du 3 au 30 mars 2024

13.6 Résolution pour approuver les comptes payés du 11 mars au 7 avril 2024

13.7 Résolution pour approuver les fonds pour le contrat avec KSAR Consulting Group Inc.

13.8 Résolution pour demander aux Comtés unis de Prescott et Russell d'autoriser l'installation de caméras dans le cadre du système de contrôle automatisé de la vitesse dans leur juridiction

13.9 Nomination des membres au comité du programme de subventions municipales

ADOPTÉ

13.1 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 20 mars, 2024 soit adopté.*

13.2 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 20 février 2024, soit reçus.

13.3 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les bulletins de correspondance no. 2024-58, 2024-59, 2024-60, 2024-61, 2024-62, soient reçus et déposés en filière.

13.4 a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve la création du centre de traitement conjoint et demande à l'administration de conclure une entente avec 'LAS Association of Municipalities of Ontario (AMO) Business Services' pour fournir des services de traitement à d'autres municipalités.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le conseil approuve que l'administration puise jusqu'à 400 000 \$ dans la réserve de stabilisation des taxes pour mettre en œuvre ce programme, et que tous les revenus initiaux générés par ce programme soient utilisés pour rembourser la réserve.

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve que les revenus nets du programme de contrôle automatisé de la vitesse soient utilisés pour réduire les déficits liés à l'infrastructure

13.4 b. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la politique no. HR2024-001, soit la politique de reconnaissance des employés, soit adoptée, tel que recommander par le Comité plénier le 20 mars 2024.

13.4 c. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve l'augmentation du budget de 24 000\$ pour l'achat du système de bâches et la modification du compacteur, et que cette somme additionnelle provienne du fonds de réserve du site d'enfouissement.

13.4 d. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Plan stratégique de Clarence-Rockland, soit adopté, tel que présenté au rapport No. ADM2024-003.

13.5 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les salaires payés pour la période du 3 mars 2024, au 30 mars 2024, au montant brut de 1 191 075,34 \$, et un montant net de 811 268,55 \$, soient adoptés tel que recommandé.

13.6 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés pour la période du 11 mars 2024, au 7 avril 2024, au montant de 8 147 866,54 \$ soient adoptés tel que recommandé.

13.7 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve que le directeur du développement communautaire déroge à la politique d'approvisionnement auprès de KSAR Consulting Group Inc. pour l'évaluation des modèles de

prestation de services et l'élaboration de la stratégie de négociation du contrat au montant de 50 000 \$ excluant la TVH; et,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *le conseil approuve que les fonds soient puisés à même le budget de fonctionnement de 245 000 \$ réservé au déficit du YMCA.*

- 13.8 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *la Cité de Clarence-Rockland demande par la présente aux Comtés unis de Prescott-Russell d'accorder la permission d'installer un système de radar photo automatisé sur tous les chemins qui sont sous leur juridiction dans les limites de la Cité de Clarence-Rockland ; et*

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE *la Cité de Clarence-Rockland demande par la présente que les Comtés unis de Prescott-Russell accordent la permission à la Cité de Clarence-Rockland de conserver tous les revenus générés par le programme de radar photo automatisé.*

- 13.9 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *le conseil nomme les membres suivants au comité du programme de subventions municipales:*

- *Renée Forcier*
- *Sumaila Gariba*
- *Conseiller Simon-Olivier Péladeau-Houle*
- *Conseiller André J. Lalonde*
- *Conseiller Stéphane Fournier*

14. Rapports des Comités/Services

14.1 Achat de modules PSD City Wide

RÉSOLUTION 2024-40

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU que l'administration a déjà fait l'achat du Logiciel PSD City Wide et implémenté les modules de gestions des actifs et de budget; et

ATTENDU que le logiciel a aussi les modules de gestion d'application et de délivrance de permis de construction, d'aménagement du territoire et de la gestion de l'entretien des infrastructures et qu'ils répondent bien au besoin de l'organisation;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil autorise l'administration de déroger de sa politique d'achat pour autoriser un achat à fournisseur unique des modules de PSW City Wide au coût total prévu d'approximativement 232 000 \$; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que 34 150\$ proviennent de la réserve de construction pour l'achat du module de permis de construction.

ADOPTÉE

14.2 Système d'eau de Rockland - Rapport annuel 2023

Suivant des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne que le nouveau plan de traitement d'eau devrait être terminé en 2031. Il n'y a aucune inquiétude à pouvoir desservir la demande en eau jusqu'à ce moment, à moins de problème majeur. Il mentionne que si durant la saison chaude, la consommation se rapproche de la limite, dans ce cas, il faudrait envisager des initiatives de réduction de l'utilisation de l'eau. Il mentionne que l'approvisionnement en eau fourni à la Nation n'affecte pas la capacité de la ville à desservir les besoins des résidents et qu'un maximum est prévu dans le contrat.

RÉSOLUTION 2024-41

Proposée par Kyle Cyr

Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE la Cité, telle qu'exigée, doit compléter et soumettre au ministère de l'Environnement un rapport annuel détaillant les opérations associées au système d'opération d'eau;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accuse réception du rapport annuel de l'année 2023 intitulé « Rockland Water Annual Report 2023 », tel qu'annexé au rapport no. WW2024-001.

ADOPTÉE

14.3 Système d'eaux usées de Rockland - Rapport annuel 2023

RÉSOLUTION 2024-42

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le certificat d'approbation de conformité environnementale [ACE] pour l'usine de traitement des eaux usées municipales exige que la Cité prépare et soumette un rapport annuel au ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et des Parcs, concernant les opérations et le rendement de l'usine; et

ATTENDU QUE the Ontario Clean Water Agency (OCWA) a produit et soumis un rapport au nom de la Cité au Ministère avant la date limite du 31 mars 2024;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accuse réception du rapport intitulé “Rockland Wastewater System Annual Report 2023”, tel qu’annexé au rapport no. WW2024-002.

ADOPTÉE

14.4 Lagune de biosolides - Rapport annuel 2023

RÉSOLUTION 2024-43

Proposée par Trevor Stewart

Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE il y a une exigence de préparer et soumettre un rapport annuel au Ministère de l’Environnement et de la protection de la nature et des parcs par rapport aux opérations des lagunes biosolides de l’usine des eaux usées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil accuse réception du rapport intitulé “Biosolids Lagoons 2023 Annual Groundwater Monitoring Report”, tel qu’annexé au rapport no. WW2024-003.

ADOPTÉE

15. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2024-44

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Kyle Cyr

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements suivants soient adoptés :

15.1 2024-33 visant à établir les taux de taxes finales et autoriser l’imposition de pénalités pour les paiements en souffrance

15.2 2024-34 visant à dédier public la partie 4 du plan 50R-11526 - Chemin Guindon

15.3 2024-35 à 2024-38 visant la désignation de terrains non assujettis à la réglementation de parties de lots, applicable aux Lots 7, 8, 12 et 13 du plan 50M-339

15.4 2024-39 visant à modifier le Règlement de zonage no. 2016-10 - 901 rue St-Jean

15.5 2024-40 visant à autoriser un emprunt par l'émission de débentures pour un montant de 516 023,00 \$

15.6 2024-41 visant à autoriser un emprunt par l'émission de débentures pour un montant de 10 501 935,17 \$

15.7 2024-42 visant à confirmer la nomination de l'agent principal des bâtiments, des inspecteurs des bâtiments et des agents des normes de propriété

15.8 2024-43 étant un règlement visant à nommer des agents municipaux chargés de l'application de la loi

15.9 2024-44 visant à autoriser la signature d'une entente avec la Municipalité de Casselman pour la gestion de leur service d'incendie

15.10 2024-45 visant à autoriser la signature d'une entente révisée avec la municipalité de La Nation pour la gestion de leur service d'incendie

15.11 2024-46 pour autoriser la signature d'une entente de transfert de chemin avec les Comtés Unis de Prescott et Russell

15.12 2024-47 visant à autoriser la signature d'une entente d'un centre de traitement avec Local Authority Services

ADOPTÉE

16. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2024-45

Proposée par Trevor Stewart

Appuyée par Kyle Cyr

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no 2024-48, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 17 avril 2024, soit adopté.

ADOPTÉE

17. Ajournement

Le maire Mario Zanth lève l'assemblée à 8h15.

Mario Zanth, Maire

Karine McCulloch, greffière adjointe

